

programme soient immergés dans des activités d'apprentissage, ce qui affinera leurs capacités de résolution de problèmes, de prise de décision et de pratique. De cette façon, les participants seront équipés pour appliquer leurs connaissances et leurs compétences aux activités en temps réel qui se déroulent sur le terrain.

## Évaluation

Toutes les évaluations sont axées sur le lieu de travail. Les participants ont la possibilité de choisir une ou plusieurs activités de gestion des foules, d'expliquer la théorie qui les sous-tend, ainsi que comment et pourquoi ils les ont utilisées dans des contextes spécifiques. Les participants identifieront une ou plusieurs activités lors d'un événement, d'un festival, d'une activité sportive ou d'une conférence en s'appuyant sur le contenu, en exposant la théorie, puis en élaborant un plan de gestion des foules pour l'un de leurs propres événements. Les évaluations seront effectuées dans un délai d'un mois à compter de la fin du cours et envoyées en version électronique au tuteur pour correction. Le travail corrigé sera renvoyé dans les deux semaines. Tous les résultats d'apprentissage seront couverts en démontrant d'abord la compréhension du contenu et des questions, ensuite par la mise en application de la théorie pertinente et enfin par la façon dont la mise en application a influencé les résultats.

## Connaissance et compréhension

A l'issue de ce module, l'apprenant aura une solide compréhension des théories de la gestion des foules et de leur mise en application sur le lieu de travail en étant capable de ;

- Bâtir un plan ou une stratégie de gestion des foules efficace et approprié.
- Comprendre les défis de la gestion de la santé et de la sécurité des foules dans une série d'environnements et de contextes différents.
- apprécier les compétences en matière de gestion des foules et les utiliser efficacement dans un plan basé sur son expérience des événements.

Le projet SAFE a été développé en partenariat avec :





Mind Over Matter  
Consultancy Ltd  
[www.momconsultancy.com](http://www.momconsultancy.com)



Institut Suisse de  
Sécurité Urbaine  
et Événementielle  
[www.issue.ch](http://www.issue.ch)

Institut Suisse de Sécurité Urbaine et Événementielle

Veuillez  
noter :

Toute la propriété intellectuelle contenue dans ce document est la propriété de Chris Kemp (MOM Consultancy Ltd) et de Pascal Viot (iSSUE). Aucune partie de ce document ne peut être utilisée, copiée ou présentée sans autorisation préalable.

## Évaluation des risques

Développé par Chris Kemp & Pascal Viot

